

Merci de  
joindre une  
photo  
récente.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Madame, monsieur

Au cours de nos colonies, chaque participant est susceptible d'être photographié ou filmé par nous-mêmes, les membres de notre équipe ou des professionnels (journalistes de presse,...).

Ces images serviront à illustrer **le blog du séjour de votre enfant** et éventuellement à agrémenter notre site internet et/ou à illustrer nos brochures.

Nous accordons la plus grande attention pour qu'aucune photo ne puisse porter préjudice ni à la dignité de l'enfant ni à celle de ses parents à travers lui.

L'utilisation de l'image d'un enfant reste soumise à votre accord.

Nous vous demandons d'autoriser gracieusement l'apparition de votre enfant sur support photo et Internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e : .....  
Représentant légal de l'enfant : .....  
Demeurant : .....  
Inscrit au séjour :  A Bully  Aux Gets

du ...../...../..... au ...../...../.....

Autorise  / N'autorise pas  (\*) l'équipe d'animation du séjour et l'organisateur « ARVEL Roanne » à utiliser dans le cadre du centre de vacances (pendant et après le séjour) l'image de mon enfant pour l'illustration des centres de vacances proposés par l'ARVEL (brochures, site Internet, affiches, blog).

Fait à ....., le .....

Signature du représentant légal

- Cette autorisation est valable pour une durée de trois ans (renouvelable par tacite reconduction). Elle pourra être révoquée à tout moment. Cette présente autorisation est incessible.

- Pour ceux ayant acceptés l'autorisation d'utilisation des prises de vues (droit à l'image), vous pourrez, au jour le jour, voir sur les blogs celles prises durant la journée.

- Pour ceux qui ont refusé cette autorisation, si d'aventure, une vue de votre enfant se glissait parmi celles-ci, merci de nous en avvertir, nous effacerons immédiatement la photo concernée.

Merci de retourner ce document dument complété avant le début du séjour à :